



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Economie: services extérieurs

Question écrite n° 36719

Texte de la question

M Jean Laurain attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget, sur la situation des services extérieurs du Trésor en Moselle. La direction de la comptabilité publique a publié le résultat du recensement des tâches effectuées au Trésor. Selon les normes officielles, il manque cinquante-cinq agents dans le département de la Moselle. Quinze nouvelles suppressions d'emplois sont annoncées pour 1988 en Moselle. Cinquante-sept agents ont déjà vu leur poste supprimé depuis 1984. Ainsi, la situation en matière d'effectifs se dégrade faute de moyens suffisants. D'autre part, une étude est en cours en ce qui concerne le réaménagement de certaines perceptions de la Moselle. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer, par département, le nombre de postes supprimés en 1988 et de lui préciser ses intentions en matière de réduction de postes dans les services extérieurs du Trésor en Moselle.

Texte de la réponse

Reponse. - développement représente l'une des priorités du Gouvernement. Elle suppose en particulier une amélioration de la productivité des services publics. Les administrations financières ne sauraient rester à l'écart de cette exigence et doivent par conséquent, au même titre que les autres, s'attacher à rendre un service de qualité aux usagers, au moindre coût pour la collectivité. Compte tenu des effectifs globaux qui lui sont en fin de compte attribués par la loi de finances, la direction de la comptabilité publique répartit les emplois par département en s'appuyant sur tous les éléments d'information dont elle peut disposer. A cet égard, le département de la Moselle a bénéficié en 1988, pour l'ensemble des services extérieurs du Trésor, de la minoration, décidée par la loi de finances, du taux de réduction des emplois budgétaires appliqué à l'ensemble des autres administrations. Par ailleurs, la mise en œuvre de cette réduction d'effectifs n'altère pas la qualité des services rendus aux usagers, dès lors qu'elle s'accompagne d'une active politique de modernisation des services et de simplification des tâches. Les services extérieurs du département de la Moselle disposent actuellement d'un potentiel d'effectifs, qui devraient leur permettre, avec la mise en place progressive d'applications informatiques sans cesse plus nombreuses et plus performantes, d'absorber la croissance des charges dans des conditions satisfaisantes. C'est ainsi, notamment, que l'équipement d'un grand nombre de perceptions en micro-ordinateurs décharge les agents et surtout les chefs de poste d'une partie des tâches matérielles. Cet effort sera poursuivi à l'avenir afin d'optimiser au maximum les moyens budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. Laurain Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36719

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 647

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 1970